



41 bis avenue Georges Métayer  
76000 Rouen  
France métropolitaine

**Votre contact : Ludovic Constant**

Tel : 06 48 38 85 07

Email : ludovic.constant@egami-creation.com

**Devis DE-03823**

En date du : 03/08/2020

**Techniplast**

Chemin de Léry

27400 Louviers

France métropolitaine

Objet : Ajout de 3 produits

Description	Qte	Remise	PU HT	TVA	Total HT
<b>Ajout d'une fiche produit MY WAY par Armani</b> :	2,00	0,00 0,00%	160,00 unité	20,00 % (64,00)	320,00
- Ajout de la fiche : 1 - MY WAY par Armani					
- Ajout de la fiche : 2 - Vaporisateur de voyage Diptyque					
- Répartition des redirections					
- Ajout sur gamme produits Refill					

Notes :

Veillez noter notre changement de Compte Bancaire.

Vous pouvez désormais effectuer vos virements sur le compte Crédit Mutuel suivant :

IBANFR76 1027 8021 9500 0201 3760 181

BIC CMCIFR2A

**Total net HT 320,00 €**

TVA 20,00% 64,00 €

**Montant total TTC 384,00 €**

**Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' :**

Date de validité : 02/09/2020

Moyen de règlement : chèque, virement bancaire, prélèvement

Délai de règlement : 40% à la commande, 40% à la validation de la partie graphique, 20% à la formation

Banque : Crédit Mutuel  
BIC : CMCIFR2A  
IBAN : FR76 1027 8021 9500 0201 3760 181

Libellé du chèque : Egami Creation

Conformément à l'article L.441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à 30 jours est susceptible de donner lieu à une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal. En outre, le débiteur professionnel des sommes dues qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ (art. D.441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L441-6 alinéa 12 du Code du commerce).